



## ProEoleBerne salue la décision du TF

**Sonvilier** Dans un communiqué publié ce lundi, les coprésidents de ProEole Berne se réjouissent de la décision du Tribunal fédéral d'autoriser un nouveau vote sur le parc éolien des Quatre Bornes à Sonvilier. La Commune se prononcera le 22 septembre prochain sur la construction des six éoliennes bernoises du parc éolien.

«Nous avons tous besoin d'électricité, pour nos ménages, nos industries, nos loisirs, tout s'arrête sans cette ressource fondamentale», a précisé l'association dans son communiqué. *c-ajr*